

Erablaie à reine-des-bois *Arunco-Aceretum*

330

Identification de l'association

L'érablaie à reine-des-bois occupe des talus de ravin marneux raides, instables en surface, souvent érodés à la base par un cours d'eau, de l'étage submontagnard à l'étage montagnard supérieur. Il s'agit le plus souvent de forêts pionnières, constituées de jeunes arbres aux troncs courbés à la base, en général des érables sycomores (*Acer pseudoplatanus*), accompagnés de frênes (*Fraxinus excelsior*), d'ormes de montagne (*Ulmus glabra*), souvent aussi de quelques hêtres (*Fagus sylvatica*). Dans un sous-bois pauvre en espèces, ce sont généralement le pétasite blanc (*Petasites albus*) et la reine-des-bois (*Arunco dioicus*) qui constituent l'essentiel de la végétation.

Seule érablaie observable aussi sur la Molasse du Plateau, l'érablaie à reine-des-bois est présente dans tout le canton (carte C3.3), mais elle ne couvre que de petites surfaces disséminées. L'histoire de cette association et sa répartition dans les territoires voisins du canton de Vaud figurent dans la revue bibliographique (B3.3).

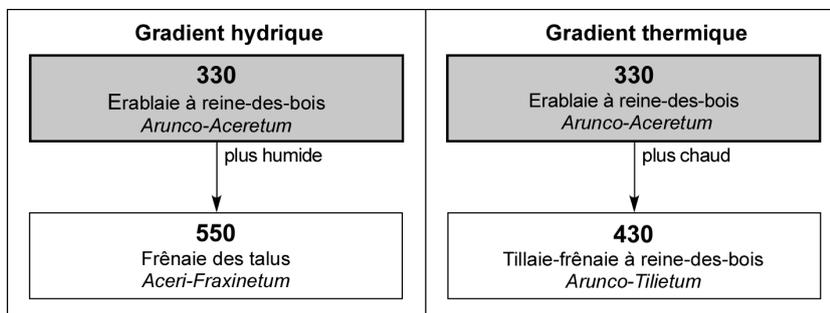


Figure 330.1 Position de l'érablaie à reine-des-bois par rapport aux associations les plus proches sur les gradients hydrique et thermique.

Critères d'identification par rapport aux associations ressemblantes¹

Par rapport à la frênaie des talus **550** (*Aceri-Fraxinetum*), plus hygrophile:

- s1 terrain en pente raide, instable en surface, soumis à l'érosion plutôt qu'au colluvionnement.
- s2 sol argileux mais pas mouillé, même en profondeur (tarière!).

Par rapport aux hêtraies sur talus de ravin **120** (*Pulmonario-Fagetum*, variante 125f) et **150** (*Cardamino-Fagetum*, variante 155f), sur sols plus évolués:

- f1 Hêtre (*Fagus sylvatica*) absent ou nettement minoritaire dans la strate arborescente.

Par rapport à la hêtraie-sapinière sur glissements de terrain **160** (*Abieti-Fagetum*, variante 166g):

- f1 Hêtre (*Fagus sylvatica*), sapin (*Abies alba*) et épicéa (*Picea abies*) absents ou nettement minoritaires dans la strate arborescente.

Par rapport à la tillaie-frênaie à reine-des-bois **430** (*Arunco-Fraxinetum*), plus thermophile:

- f1 Absence des essences xérophiles (groupe Y4) ou thermophiles (groupe Y5) dans la strate arborescente et des espèces xérophiles (groupe X) en sous-bois.

¹ Les critères d'identification sont hiérarchisés de la manière suivante:

f1 critère floristique principal f2 critère floristique complémentaire
s1 critère stationnel principal s2 critère stationnel complémentaire

f1 Recouvrement cumulé des espèces de mégaphorbiée (groupe H4) > 25 %.

Identification des sous-associations

Vu la rareté des relevés d'érablaie à reine-des-bois présents dans la banque de données, l'association ne comporte pour le moment qu'une seule sous-association mésophile (335), illustrée par des relevés (tabl.R3.1) et un syntaxon (tabl.S3.1).

Identification des variantes

Aucune variante de cette association n'a été identifiée à partir des relevés de cette association présents dans la banque de données.